



**COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
Du 05/01/2013 A MUR DE BRETAGNE (22).**

Présents : BREST Guinal, BROSSARD Claude, CHIRON Fabien, COAT Michel, DE BLASIO Stefano, DIVANAC'H Gwénaél, DUCOS Eric, GUENET Alain, LECOMTE Denis, NEN Emmanuel, PANNETIER André, PENNEC Marie-Claude, SALAUN Pierre, SORIEUX Jacques, SOUBEN François, SOULISSE Jean-Pierre, THEPAUT Renan.

Excusés : LE VERGE Joseph, LOMENECH Michel, SCHERLIN Michel.

Invitée : CHAZERAULT Isabelle, REGNIER Yves, RENAUX Kenny, SUAUDEAU Nicolas.

1) Accueil, informations du nouveau Président.

Renan THEPAUT souhaite les vœux à tous les membres présents ainsi qu'à leurs familles.

Un tour de table est de nouveau réalisé pour que chacun se présente car plusieurs des nouveaux membres n'avaient pas pu être présents à la 1^{ère} réunion de Comité Directeur.

Renan THEPAUT précise que dans l'ordre du jour, une place sera réservée pour la réforme du championnat par équipes et le CNDS.

Les Mini Com's :

Renan THEPAUT commente les résultats des Mini-Com's qui sont bons dans l'ensemble : les garçons d'Ille-et-Vilaine ont fait 7 et 8^{ème} sur 24, les garçons du Finistère ont terminé 11^{ème}. En fille, l'Ille-et-Vilaine a fini 10^{ème} et le Finistère 11^{ème}.

Il souhaite que dans un proche avenir tous les comités fassent un effort pour participer à cette compétition qui est formatrice pour les jeunes et qui rentre dans la politique de détection des nouveaux talents.

Point sur les effectifs :

André PANNETIER fait un point sur les effectifs chaque fin de mois.

Au 31 décembre 2012 la ligue comptait 3927 licenciés promotionnels soit +287 par rapport à la même période la saison précédente, et 7618 licenciés traditionnels soit -74.

Totalité : 11545 licenciés soit 213 licenciés supplémentaires à la même période.

La baisse est inquiétante concernant les licenciés traditionnels.

COMITES	TRADITIONNELLES	PROMOTIONNELLES
22	- 37 (1013 licenciés)	+ 47
29	- 147 (2583 licenciés)	- 33
35	+ 8 (2411 licenciés)	+ 219
56	+102 (1611 licenciés)	+ 54

Bilan par département Traditionnels + Promotionnels :

COMITES	TRADITIONNELS + PROMOTIONNELS
22	+ 10
29	- 180
35	+ 227
56	+ 156

Stefano DE BLASIO, Président du Comité du Finistère, a constaté que la perte de licenciés du 29 concernait principalement certains gros clubs et surtout en licences traditionnelles.

André PANNETIER rappelle qu'un licencié traditionnel équivaut à quatre licenciés promotionnels financièrement parlant. Malgré l'augmentation du nombre de licenciés, nous subissons donc une baisse au niveau financier.

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 20/10/2012.

Celui-ci est approuvé et a été mis sur le site de la Ligue. Les comptes-rendus de réunion devraient apparaître en page d'accueil pour permettre aux clubs d'y avoir accès plus facilement. Une fois qu'il sera validé par l'ensemble des Membres du Comité Directeur, il sera mis rapidement sur le site afin que les clubs soient informés des décisions.

3) A.G. Fédérale et C.I.D (Conseil des Instances Décentralisées)

Christian PALIERNE a été largement élu Président de la Fédération. Renan THEPAUT adresse ses félicitations à Jacques SORIEUX qui est élu membre du comité directeur fédéral.

Concernant le C.I.D. Renan THEPAUT y est allé avec Eric DUCOS qui est suppléant.

Eric DUCOS fait le constat que le C.I.D. ne réunit pas beaucoup de représentants, peut-être dû à un manque de communication sur le rôle du CID auprès des Ligues et Comités.

Christian PALIERNE a rappelé le rôle du C.I.D. : c'est une entité institutionnelle qui doit continuer à exister même si son organisation actuelle n'est pas adaptée. Il insiste sur le fait que c'est une entité qui doit permettre de faire remonter les informations du terrain au Comité Directeur. Il est mis en avant que le rôle du CID doit fonctionner dans les deux sens.

Lors de cette réunion, le Président sortant du C.I.D., Alain MASPATAUD présente un rapide bilan du C.I.D. sur l'Olympiade : problème de budget, problème de communication...Un seul projet étudié par le CID a abouti c'est la réforme du Championnat Féminin.

Le Président du Comité du Val de Marne (94), Claude MARCASTEL, met en avant le fait qu'il serait meilleur d'avoir une gestion du C.I.D. décentralisée. Il avait réalisé un projet dont une partie de celui-ci est mis en pratique en Ile-de-France au travers du COPREDIF (statuts et missions établies) réunissant Président de la Ligue et Comités.

Pourquoi ne pas dupliquer ce fonctionnement sur la France entière en découpant par zone ? Beaucoup de témoignages rejoignent cet avis.

L'élection du nouveau bureau du C.I.D. qui était à l'ordre du jour n'a pas pu avoir lieu dû au fort absentéisme : certaines zones n'ont aucun représentants. Un groupe de travail, comprenant Claude MARCASTEL, Renan THEPAUT et Bruno BELLET, va être mis en place pour proposer une nouvelle formule du C.I.D. De son côté Christian PALIERNE va demander en Comité Directeur Fédéral l'avis des élus fédéraux. Les 2 avis seront alors partagés afin de statuer sur la mise en place de cette nouvelle structure d'ici le mois de juin 2013.

Jacques BARRAUD et Jacques SORIEUX ont été désignés pour l'Olympiade comme coordinateurs de Zone et seront en charge de ce dossier 2 ans chacun dans l'ordre de citation.

4) Compte-Rendu succinct de la réunion de Bureau Directeur.

Renan THEPAUT revient rapidement sur quelques points du CR du Bureau Directeur qui a été diffusé à tous les Membres.

Il en a profité pour ventiler la page 32 du dernier France TT Magasine qu'il a trouvé très intéressant et très proche de la réalité. Il le ventilera également aux clubs.

Il revient rapidement sur le problème d'intégration de Kenny RENAUX comme cadre d'état en souhaitant la libération d'un poste d'ici le 1^{er} juillet 2013. Plusieurs démarches sont actuellement en cours mais la conjoncture actuelle est difficile avec les restrictions budgétaires ministérielles.

Concernant les déplacements du Critérium Fédéral, certains clubs contestent la répartition des frais. Il est rappelé que la Ligue ne vient qu'en soutien technique complémentaire et organise les regroupements afin de baisser les coûts et d'accompagner les joueurs(es) qui ne sont pas accompagné(es) de leur coach. Le principe qu'un éducateur qui vient en soutien supplémentaire ne paie pas les frais engendrés par le déplacement est validé. La partie déplacement ne sera répercutée que sur les joueurs et joueuses.

Intervention de Nicolas SUAUDEAU pour présenter le Pôle Espoir et proposer des solutions pour le financement de celui-ci pour pouvoir le maintenir en place.

Effectif du Pole : 20 internes et 1 externe + 2 intervenants et Yves REGNIER qui vient tous les mercredis à l'entraînement à THORIGNE-FOUILLARD. Certains entraîneurs de clubs viennent également le midi.

Nicolas SUAUDEAU rappelle que désormais les aménagements scolaires permettent à la fois pour les joueurs du Pôle de bénéficier de plages horaires plus nombreuses pour s'entraîner et de suivre un parcours scolaire normal.

Le fait d'avoir beaucoup de joueur au Pôle a permis de construire cette structure et de lui apporter une certaine dynamique qui rejaillit sur les résultats actuellement. Hormis les salaires, le budget Pôle est équilibré grâce aux subventions.

Aujourd'hui deux options peuvent se dégager : soit on continue à prendre beaucoup de joueurs au Pôle, soit on ne prend que les meilleurs.

Le fonctionnement du Pôle : arrêt de distribution de survêtements, de plaques pour réduire les coûts de fonctionnement.

Si la Ligue ne peut pas augmenter le budget pour le Pôle et que les subventions baissent il faut trouver des solutions et donc envisager de faire payer, en partie, l'entrée au Pôle Espoir.

Nicolas SUAUDEAU a réalisé une étude avec plusieurs hypothèses (cf. document joint).

Nicolas rappelle qu'avant les clubs payaient en totalité les sorties en compétition de leurs joueurs ou les stages ; maintenant les parents payent 50% de la somme, ce qui peut être énorme pour certaines familles.

Renan THEPAUT fait état de la proposition du Bureau Directeur d'envisager pour la saison 2013/2014 une participation supplémentaire pour les joueurs et joueuses de 300 €. Elle pourrait se calquer sur ce qui se pratique actuellement sur la région du Centre à savoir : 100 € payés par la famille, 100 € par le Comité et 100 € par le club avec la possibilité pour celui-ci de mettre à disposition du Pôle un entraîneur ou un coach à raison d'une somme équivalente.

Il est finalement proposé à chacun de réfléchir sur la solution la plus équitable pour les joueurs (ses) qui du fait de leur éloignement géographique pour certains(es) ne sont pas tous sur le même pied d'égalité. Une décision sera prise ultérieurement au prochain CD.

Autres points abordés en bureau directeur : la flotte de téléphone portable

La Ligue a en charge 6 téléphones portables à 41 €/mois. André PANNETIER et Renan THEPAUT vont renégocier les contrats téléphoniques.

Ils vont étudier les différentes possibilités et voir si en individuel cela ne coûterait pas moins cher. Les techniciens seraient remboursés alors chaque mois pour leur forfait. De même la Ligue prenait en charge les portables de certains techniciens de Comité donc il faudrait demander aux Comités concernés de prendre en charge une partie du forfait.

Renan THEPAUT annonce que la Ligue a reconduit son partenariat avec DAUPHIN-BUTTERFLY pour toute l'Olympiade à hauteur de 32 000 € sur 4 ans soit 8000 € par an.

Concernant les billets du championnat du monde ils ne sont pas encore arrivés à la Ligue.

Une commande de 150 billets pour les jeunes le Mercredi a été passée. Des devis ont été demandés pour le transport.

Pour les VIP, Renan THEPAUT va appeler tous les comités pour connaître le nom des personnalités à inviter et voir à quelle date ils sont disponibles.

Les Inter Ligues : Kenny RENAUX rappelle qu'une réunion ETR a eu lieu début décembre.

3 équipes vont être engagées : une équipe en minimes garçons, une équipe en cadets et une équipe en cadettes. La décision a été prise de ne pas envoyer d'équipe minime fille car le niveau est malheureusement trop faible.

Il faut un coach par équipe et un arbitre par équipe, soit trois encadrants et trois arbitres.

Renan THEPAUT évoque la demande de stage faite par Arnaud LE BRIAND dans le cadre de son Master Développement Management. Il a été reçu à la Ligue par le Président en présence du C.T.F. et du Trésorier. Sa demande n'a pas été retenue car la Ligue n'était pas en mesure de lui donner satisfaction à savoir le former correctement afin qu'il puisse intégrer le monde du travail.

5) Présentation du projet de développement : Orientations 2012-2016

Un fichier Powerpoint est présenté en vidéoprojecteur : (cf. document joint).

Bilan 2008-2012 :

Rappel : la Ligue de Bretagne est 5^{ème} Ligue de France sur plusieurs catégories de joueurs mais la grosse difficulté ce sont les Féminines dans les 4 départements.

La suppression du PPP (Premier Pas Pongiste) n'a pas été préjudiciable à une augmentation du nombre de licenciés jeunes notamment les poussins.

Les poussins participent au Top Régional et c'est la 1^{ère} compétition qui regroupe ces derniers.

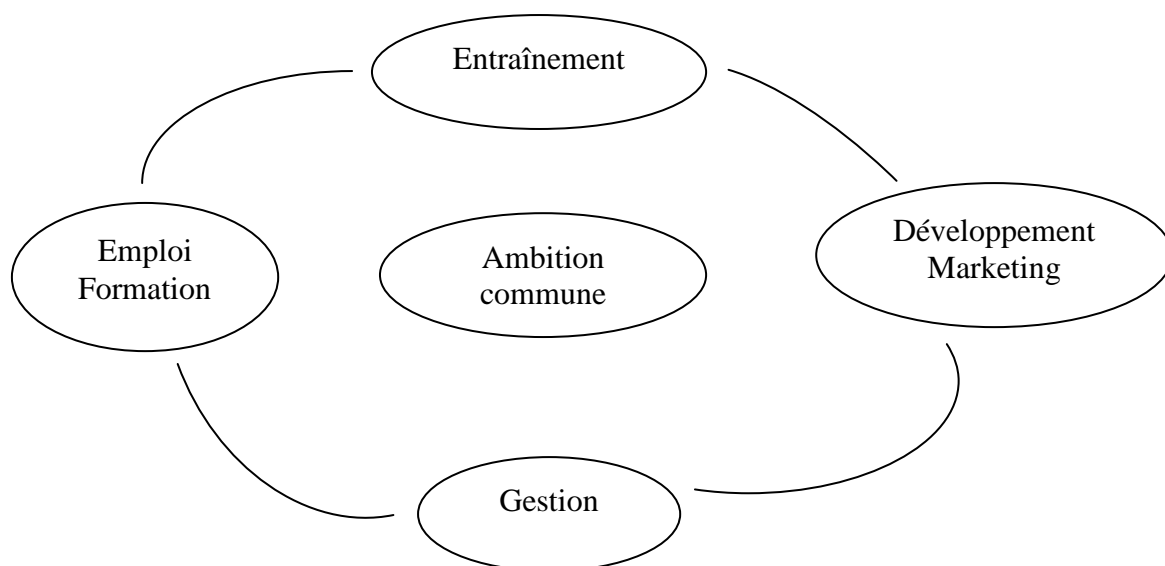
Kenny RENAUX annonce que la Formation Entraîneur Départemental ne va plus être la même à partir du 1^{er} juillet, donc inutile d'en prévoir une au niveau des comités avec l'ancienne formule car les diplômes ne seront pas valides.

Concernant le budget utilisé par la Technique, il est identique depuis 3-4 ans. Malgré une situation financière saine à la Ligue, il faut anticiper l'avenir car il faudra faire des choix.

Pour les stages, le nombre de sélectionnés sera réduit et les places restantes seront à charge totale de ceux qui désirent faire le stage sans être sélectionné.

Orientation 2012-2016 :

Ambition commune : la gestion de la Ligue



Renan THEPAUT présente une proposition de points à travailler pour la prochaine Olympiade (cf. document joint).

CSR : La Réforme du Championnat par Equipes

CRA : Avec la Réforme le nombre de juge-arbitre nécessaire va augmenter considérablement.

Peut-être faudrait-il envisager la suppression du juge-arbitrage en Régionale 3 ?

Renan THEPAUT demande à la CRA et à la CSR de se réunir pour réfléchir et lui faire des propositions.

D'ici deux à trois ans, Renan THEPAUT souhaite que toutes les compétitions soient « spiddées » directement sur le lieu de la compétition.

CRJ : Guinal BREST, responsable de cette commission souhaite la présence des techniciens lors des réunions car ce sont eux qui sont sur le terrain pour l'application des décisions. Kenny rappelle qu'il a toujours participé aux réunions ou groupes de travail quand il a été invité.

Renan THEPAUT rencontrera Jean-Pierre SOULISSE avant de mettre en place une réunion concernant la formation et le développement.

Autre souhait de Renan THEPAUT : organiser des compétitions nationales : ce n'est pas simple car il faut réunir 2 facteurs pour un bon déroulement : les équipements (salle...) et une équipe organisatrice.

De même, il serait bien d'organiser au moins un tour de Nationale 1 Féminin en Bretagne plutôt que de voir les filles partir dans la montagne au mois de décembre. Des clubs vont être sollicités.

Eric DUCOS souligne que le club de Thorigné-Fouillard s'était porté candidat pour organiser le championnat Ligue Européen messieurs mais que la Fédération leur a proposé les féminines, ce qui est moins rentable pour un club compte tenu des charges plus élevées par rapport aux recettes envisageables.

Yves REGNIER a eu une réunion jeudi dernier au Parc des Expositions pour la Foire Internationale : option pour le vendredi 29 mars car les écoles seront présentes. Pour le samedi 30

mars : faire fonctionner le robot, le baby-Ping, les mini-tables et le Dimanche 1^{er} avril il faudrait proposer aux visiteurs de faire des minis tournois.

Pour cela il faut d'abord déterminer l'espace disponible. Jean-Pierre SOULISSE qui était également à cette réunion pense qu'il faut avant tout canaliser nos efforts par jour et par rapport au public présent. Une recherche de bénévoles est nécessaire et il faudra plus de personnes pour représenter et tenir le stand de Tennis de Table.

Yves REGNIER souligne qu'il faudra dégager un budget prévisionnel afin de pouvoir acheter des produits dérivés concernant les championnats du monde pour pouvoir les distribuer.

La Formation : elle comprend trois volets, à savoir : la Technique, l'Arbitrage et les Dirigeants. Une réunion CREF s'est tenue à la Fédération. Renan THEPAUT, Jean-Pierre SOULISSE et Kenny RENAUX y sont allés où beaucoup de présidents de Ligue y étaient présents également. Kenny RENAUX souligne que la Ligue Ile de France possède un Institut de Formation Labellisé. Cet Institut permet de faire passer les formations techniques, arbitrage et dirigeant par des OPCA.

Renan THEPAUT demande à chaque responsable de commissions de constituer leur équipe et de mettre ces dernières en place.

6) Tour rapide des Commissions

Tout d'abord Renan THEPAUT tient à souligner que c'est la première fois que la Ligue de Bretagne a quatre équipes en Nationale 1.

Le Championnat par équipes :

Michel COAT fait un point sur la Réforme du Championnat par Equipes : un ciblage a été réalisé sur tous les clubs pour voir l'impact aussi bien sur les clubs que sur les niveaux (cf. document joint + feuille de rencontre à 4 joueurs).

Rappel : montées en Régionale de 4 équipes par comité en fin de seconde phase.

Il faudra envoyer aux clubs la proposition de Michel COAT et leur demander leur accord pour fin février.

Concernant la tarification : Il s'agira de conserver cette ligne budgétaire en équilibre, ce qui devrait engendrer une baisse des inscriptions des équipes pour les clubs se situant entre 25 et 30 %.

Jacques SORIEUX annonce que le championnat à 4 joueurs sera définitivement voté à la Fédération le 02 février 2013.

Le Championnat de Bretagne :

La décision avait été prise lors d'un précédent Comité Directeur de travailler sur le passage à 2 groupes concernant les Seniors. Un groupe de travail composé de Michel COAT, Pierre SALAÜN et les 4 C.S.D. doit se réunir et mettre à l'étude des solutions de la forme :

- 1 tableau Elite regroupant 24 ou 32 joueurs
- 1 tableau « Régionaux » de 24 joueurs.

Et répondre à la question suivante : A quel niveau de classement fixer le tableau « Régionaux » ? Les Comités devront adopter des tableaux identiques pour les qualifications dans ce nouveau tableau.

Michel COAT fait part aux membres du Comité Directeur d'une demande de la part de Michel MACHOMET. Il propose l'obtention d'une qualification d'office au Championnat National Vétérans afin de pouvoir participer au Challenge Bernard Jeu qui a lieu le même jour que le championnat de Bretagne Individuels Vétérans.

Le Comité Directeur maintient le côté obligatoire de qualification aux Championnats de Bretagne individuels vétérans pour pouvoir participer aux championnats de France et il lui sera précisé que dans le cadre de situations exceptionnelles (ce qui est le cas) il existe un point du règlement du Bernard Jeu permettant au joueur de ne pas participer tout en bénéficiant de ses points par rapport à son classement

Michel COAT lui adressera une réponse par courrier.

6) QUESTIONS DIVERSES

Eric DUCOS demande si en Régionale 1 Féminine qui est souvent le dernier niveau du championnat par équipes, il est nécessaire de pénaliser une équipe incomplète. La question sera ré examinée lors d'une prochaine CSR.

Claude BROSSARD annonce que pour le C.N.D.S. il va falloir être vigilant car l'attribution de la subvention va devenir difficile à obtenir. Il va falloir vraiment travailler davantage en commun entre les ligues et comités et bien spécifier dans le dossier CNDS les actions réalisées ensemble. Ce sera la condition sine qua non pour pouvoir obtenir cette aide financière de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h15.

La Secrétaire de séance
Isabelle CHAZERAULT

Le Président de la Ligue
Renan THEPAUT